



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
7 novembre 2014
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 17^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 21 octobre 2014, à 15 heures

Président : M. Cardi (Italie)

Sommaire

Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (*suite*)

b) Système financier international et développement (*suite*)

Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

14-63058X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 15 heures.

Point 17 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (suite)

b) Système financier international et développement (suite)

Point 18 de l'ordre du jour : Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 (suite)

1. **M^{me} Chen Yingzhu** (Chine) déclare que l'incertitude suscitée par la politique monétaire internationale continue d'être une source d'inquiétude au lendemain de la crise financière mondiale, en particulier au sujet de l'architecture commerciale des économies émergentes et de la dynamique des prix des produits de base. La communauté internationale doit promouvoir une politique macroéconomique plus équilibrée et veiller à ce que les économies émettrices des principales monnaies de réserve adoptent des politiques monétaires plus responsables afin de réduire au minimum les effets d'entraînement potentiels. La réforme et l'innovation devraient être les éléments essentiels des stratégies de croissance nationales visant à modifier les schémas de croissance, réformer les structures économiques et explorer les moteurs de croissance endogène et potentielle. Afin d'encourager un environnement stable et équitable pour l'investissement, il est important de continuer à s'opposer au protectionnisme dans les domaines du commerce et de l'investissement.

2. Ainsi, pour instaurer un ordre financier international juste, inclusif et ordonné, il est indispensable de réformer la gouvernance économique mondiale, d'honorer les engagements du Fonds monétaire international en matière de contingents et d'accroître considérablement la représentation des pays en développement au sein des institutions financières internationales et de renforcer leur pouvoir de négociation. La Chine estime que, pour améliorer le système mondial de réglementation financière, il sera essentiel de renforcer le contrôle sur les économies développées disposant des principaux centres financiers et sur leurs politiques macroéconomiques, resserrer la réglementation des courants financiers transfrontières et celle du commerce des produits dérivés, réformer le mécanisme de notation souveraine du crédit, optimiser le mécanisme de contrôle et de

réglementation concernant l'émission de monnaies de réserve pour maintenir la stabilité relative des taux de change des principales monnaies de réserve et améliorer la fonction des institutions financières internationales dans le développement et la réduction de la pauvreté afin de réduire encore davantage la disparité dans la répartition de la richesse entre le Nord et le Sud.

3. Le financement insuffisant du développement demeure le principal obstacle au développement international. Étant donné la capacité réduite de maintenir un financement soutenu, il est impérieux d'établir un partenariat mondial fondé sur l'équité et l'intérêt mutuel et de mettre en œuvre le Consensus de Monterrey de la Conférence internationale sur le financement du développement. Les pays développés doivent respecter leur engagement solennel consistant à consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut (PIB) à l'aide publique au développement, à réduire davantage la dette et à ouvrir leurs marchés aux pays en développement pour leur permettre de tirer plus de dividendes de la chaîne de valeur mondiale.

4. La croissance récente de la Chine a été stable et robuste, marquée par des réformes et des changements structurels dans le contrôle général qui ont permis d'éviter le recours à des mesures de relance. Au cours de la première moitié de 2014, les principaux indicateurs économiques ont atteint des niveaux sans précédent, notamment en ce qui concerne la croissance de l'emploi et la réduction du ratio de la consommation d'énergie par rapport au PIB et du taux d'émissions de carbone.

5. **M. Busuttil** (Observateur de l'Union européenne), prenant également la parole au nom des pays candidats, l'Albanie, le Monténégro, la Serbie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, des pays du processus de stabilisation et d'association, la Bosnie-Herzégovine, ainsi qu'au nom de l'Arménie, de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, signale que le principe d'universalité sera d'une importance critique pour réaliser un consensus sur le programme de développement pour l'après-2015. Non seulement les buts et objectifs futurs auront une signification universelle, mais encore, tous les gouvernements devront en assumer leur part de responsabilité. Pour que le nouveau cadre soit véritablement porteur de changement, les gouvernements devront fixer des objectifs

suffisamment ambitieux qui tiennent compte des situations nationales.

6. Les changements climatiques resteront un défi majeur pour le développement durable et risquent de compromettre les efforts visant à éliminer la pauvreté. D'autre part, les mesures prises face aux changements climatiques, notamment l'engagement de passer à un développement à faible émission de carbone et à l'épreuve des changements climatiques, pourraient agir comme catalyseurs du développement durable. Dans le cadre de la vingtième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement à Lima, il sera important de faire fond sur les accords précédents, ainsi que sur le Sommet sur le climat, qui s'est tenu récemment à New York, et d'ouvrir ainsi la voie à l'adoption d'un accord mondial unique et juridiquement contraignant pendant la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en septembre prochain. Le nouvel accord devrait limiter toute augmentation de la température moyenne de la planète en deçà de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels.

7. Les travaux préparatoires de la troisième Conférence sur le financement du développement, qui se tiendra en juillet 2015, ainsi que le rapport du Comité d'experts sur le financement du développement durable, apporteront une contribution essentielle aux préparatifs de la Conférence de Paris sur les changements climatiques. Il importe donc de bien coordonner les préparatifs des deux événements afin d'éviter le chevauchement des activités. Dans ce contexte, sa délégation se félicite du programme de travail élaboré par les Ambassadeurs du Guyana et de la Norvège, comme il est prévu dans la résolution 68/279, et des travaux intergouvernementaux qui auront lieu parallèlement à ceux de la Deuxième Commission. Il salue également les efforts déployés par les partenaires pour faire en sorte que les négociations sur les résolutions au titre des points 17 et 18 soient de nature procédurale, afin de permettre des discussions de fond lors des prochaines sessions informelles sur les domaines thématiques pertinents, dont les résumés pourraient également servir de contributions aux préparatifs de la Conférence de Paris.

8. **M^{me} Adikari** (Népal) est d'avis que l'élimination de la pauvreté demeure pour l'humanité un impératif éthique, social, politique et économique. Des

partenariats mondiaux renouvelés sont d'importance critique pour assurer la mise en œuvre intégrale des objectifs de développement durable qui définiront le programme pour l'après-2015. Les pays les moins avancés, y compris les pays les moins avancés sans littoral, requièrent un soutien continu pour attirer des investissements étrangers, garantir l'accès au marché et améliorer la compétitivité, en particulier en ce qui concerne la poursuite, en matière de commerce international, de politiques appropriées visant spécialement certains produits de base, ainsi que pour obtenir un allègement efficace de leur dette et améliorer leur participation au système financier mondial.

9. Le manque de ressources et les faiblesses structurelles, notamment le faible niveau de revenu par habitant, de l'épargne intérieure et de l'investissement, ainsi que l'étroitesse de l'assiette fiscale, signifient que les pays les moins avancés ne bénéficient actuellement que d'une part de 1,14 % du commerce mondial. Il est donc essentiel que les partenaires de développement honorent leurs engagements en matière d'aide publique au développement d'ici à 2015 et qu'ils accroissent les ressources allouées aux pays les moins avancés. La majeure partie de l'aide directe étrangère est concentrée dans les secteurs des industries extractives. Il importe donc de diversifier davantage cette aide, ainsi que d'alléger la dette, en tenant compte des situations propres aux pays bénéficiaires. Les transferts de fonds, aussi importants soient-ils comme source de revenu des ménages, ne sauraient se substituer à une aide publique au développement ou à un allègement de la dette. Les pays hôtes, les pays d'origine et les pays de transit doivent tout de même améliorer le cadre réglementaire et réduire leurs coûts de transaction afin d'exploiter le potentiel économique des communautés de la diaspora.

10. Il importe au plus haut point de reconnaître les pays les moins avancés comme une catégorie spéciale, sur la base de l'indice de vulnérabilité établi par l'ONU. Pays cherchant à s'affranchir de la catégorie des pays les moins avancés d'ici à 2022, le Népal est attaché aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et préconise une refonte du système financier international qui garantirait aux pays les moins avancés une voix au chapitre dans la prise de décisions et le processus d'établissement de normes des institutions de Bretton Woods.

11. **M^{me} Ravilova-Borovik** (Fédération de Russie) souligne qu'un système financier international stable constitue le fondement du développement. Les incohérences et les contradictions dans ses travaux, qui ont augmenté au cours des dernières années, comptent parmi les facteurs qui ont entravé la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Si ces lacunes ne sont pas corrigées, le programme de développement durable pourrait également prendre du retard. Il est essentiel de donner la priorité à la restructuration de la dette et de renforcer les mesures de prévention et de réglementation des crises de la dette souveraine. Sa délégation estime également qu'une représentation plus large des pays en développement et des économies à croissance rapide dans les institutions financières internationales permettrait de résoudre ces problèmes.

12. La Fédération de Russie se félicite du document final du Comité d'experts sur le financement du développement durable et ne doute pas que ses conclusions, en particulier en ce qui concerne les moyens de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ses recommandations, seront intégrées dans les discussions préluant à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. L'aide publique au développement doit demeurer la principale source de financement du développement. Les sources alternatives et novatrices, si importantes soient-elles, doivent être simplement considérées comme des mécanismes supplémentaires de mobilisation des ressources.

13. Il est essentiel d'harmoniser la relance du développement privé avec les objectifs des États et d'établir des critères politiques et un climat propice aux investissements dans le développement. Dans le même temps, des ressources publiques devraient également être mobilisées en faveur d'activités durables. Sa délégation appuie la recommandation du Comité sur la nécessité de compléter les stratégies nationales de développement durable avec des stratégies financières nationales tout en veillant à assurer un soutien international par la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire. La Fédération de Russie appuie également le principe de l'appropriation nationale et joue un rôle de chef de file dans la mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable tout en créant des conditions internationales favorables. La mise en œuvre de politiques

gouvernementales efficaces est la pierre angulaire d'une stratégie de développement durable.

14. **M^{me} Aueareechit** (Thaïlande) déclare que, au lendemain de la crise financière de 2008, la dette souveraine est demeurée un problème critique. Son pays encourage la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à travailler en étroite collaboration avec les institutions financières au sein du système des Nations Unies afin d'assurer la cohérence de la restructuration de la dette à l'échelle du système et de mieux intégrer les programmes de développement dans les travaux de l'Organisation.

15. L'intégration économique régionale permettrait de réduire les vulnérabilités externes et d'accélérer la reprise économique mondiale, deux mesures inévitables et urgentes. La Thaïlande collabore étroitement avec les autres membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour assurer une transition sans heurt avec la communauté de l'ASEAN en 2015. Il est également essentiel de réformer l'architecture financière internationale afin d'accroître la transparence, la capacité de réaction aux crises et la stabilité et d'empêcher par le fait même la propagation des crises à l'avenir. Une représentation plus équitable des pays en développement dans les institutions de Bretton Woods, y compris un élargissement des droits de vote, est essentielle.

16. La Thaïlande se félicite du rebond de l'aide publique au développement après deux années de déclin et réitère qu'un partenariat mondial est le meilleur outil pour pallier les effets néfastes des crises financières et économiques internationales. Le financement du développement est étroitement lié à la soutenabilité de la dette, qui est critique pour le progrès des pays en développement. La Thaïlande espère que ces considérations feront partie des négociations intergouvernementales préalables à l'adoption d'un cadre juridique multilatéral pour la restructuration de la dette, qui doit être conclu d'ici la fin de l'année.

17. **M. Ng** (Singapour) estime qu'il est plus pertinent que jamais d'assurer le financement du développement. Plus de 12 ans après la Conférence internationale sur le financement du développement à Monterrey et 6 ans après la Conférence internationale de suivi de Doha sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, les inégalités entre les nations et au sein de celles-ci n'ont

cessé d'augmenter. Contrairement à la Conférence de Monterrey, qui s'est tenue après la formulation des objectifs du Millénaire pour le développement, la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra à Addis-Abeba, aura lieu avant la mise au point finale des objectifs de développement durable pour l'après-2015 et pourra ainsi arrêter les moyens de leur mise en œuvre.

18. En outre, pour redynamiser les engagements pris en matière de développement, la prochaine Conférence devrait examiner les moyens dont dispose le secteur privé pour contribuer au financement du développement. Soulignant l'importance de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, en particulier en matière de renforcement des capacités, l'orateur note que les fonctionnaires, lorsqu'ils acquièrent de nouvelles expériences et compétences, sont mieux à même de présider des questions structurelles et de politique générale qui favoriseront un environnement propice au financement du développement. C'est dans le cadre de son programme de coopération, établi en 1992, que son pays a partagé son expertise en matière de développement avec des milliers de fonctionnaires gouvernementaux de 17 pays des régions d'Asie du Pacifique, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes.

19. Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) a appelé l'attention sur l'avenir que le monde souhaitait. Le document final de la Conférence d'Addis-Abeba, en 2015, pourrait esquisser la vision de l'avenir dont le monde a besoin.

20. **M. De Lara Rangel** (Mexique) dit que le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sont la preuve que l'Organisation est déterminée à combler l'écart entre les pays développés et les pays en développement et que ces deux instruments devraient orienter les délibérations du programme de développement pour l'après-2015. En tant que geste de solidarité, ils consacrent également l'un des principaux objectifs des Nations Unies. Il est de l'intérêt général de tous les pays de fournir à leurs citoyens un niveau de vie acceptable garantissant l'alimentation, le logement, la santé et l'éducation.

21. Bien qu'ils doivent assumer la responsabilité de leurs propres processus nationaux pour parvenir à un développement durable, les pays en développement ont

besoin de soutien au chapitre de l'allègement de la dette, de l'aide publique au développement et de l'accès aux marchés des pays développés. La troisième Conférence sur le financement du développement, à Addis-Abeba, devrait faire fond sur les résultats de Monterrey et de Doha et les actualiser en incluant des mesures adéquates de mise en œuvre et en prévoyant des ressources suffisantes pour faire face aux défis posés par le financement des trois piliers du développement. Les discussions de la Table ronde de haut niveau sur le partenariat mondial pour le développement devraient constituer un point de référence utile pour l'examen des incidences financières d'un programme de développement durable véritablement universel, inclusif et transformateur.

22. **M^{me} El Midaoui** (Maroc) estime que le financement du développement ne peut être envisagé sans auparavant prendre en compte les défis auxquels font face non seulement les pays en développement, mais aussi la communauté internationale tout entière, notamment la protection de l'environnement, la lutte contre le réchauffement planétaire, les changements climatiques et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Dans un monde en évolution constante, le financement du programme pour l'après-2015 passera inévitablement par la réalisation d'un partenariat mondial.

23. L'aide publique au développement est essentielle, mais il est également important d'envisager l'utilisation de nouveaux outils, sans exclure les méthodes traditionnelles, et de mieux harmoniser l'assistance avec les stratégies propres aux pays. L'allègement de la dette revêt également une importance cruciale car le fardeau de la dette a un effet dissuasif sur le développement. En outre, étant donné que le commerce est le moteur de la croissance et qu'il génère des ressources pour le financement du développement, il importe que l'accès aux marchés et la levée des barrières tarifaires et autres obstacles soient au cœur de toute stratégie de financement.

24. Sa délégation estime que des sources de financement nouvelles et prévisibles sont essentielles et, à cet égard, elle rend hommage au travail remarquable du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Le Maroc a accueilli le neuvième Forum sur le développement de l'Afrique sur le thème des financements innovants au service de la transformation de l'Afrique, qui s'est tenu à Marrakech en octobre, en coopération avec la

Commission économique pour l'Afrique. Le Forum a été l'occasion de débattre des financements novateurs dans les domaines tels que la mobilisation des ressources nationales, la promotion des investissements en capitaux comme source de financement de la croissance et de la transformation de l'Afrique, les nouvelles formes de partenariats et la collecte de fonds pour financer l'adaptation aux effets des changements climatiques. Les travaux du Forum ont été sanctionnés par l'adoption du Consensus de Marrakech, qui constitue un appel à l'action à l'intention des pays africains eux-mêmes et, en même temps, à leurs partenaires de développement.

25. La communauté internationale ne doit pas abdiquer face à la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, qui représentent des terreaux fertiles pour l'exacerbation des conflits, l'extrémisme, le terrorisme et le rejet d'autrui.

26. **M. Versegi** (Australie) fait observer que le Consensus de Monterrey a adopté une approche intégrée pour le financement du développement, axée sur la mobilisation, ainsi que sur une utilisation plus efficace. Toutefois, le monde a changé depuis 2002. La prochaine Conférence d'Addis-Abeba offrira une occasion de prendre en compte le caractère évolutif des relations financières et permettra de renforcer l'impact du financement du développement grâce au partage des connaissances et à la coopération technique. La conférence devrait faire fond sur l'éventail des orientations mises en relief dans le rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable afin d'adapter les stratégies à chaque pays et donner aux pays en développement les moyens de financer leur propre développement.

27. Bon nombre de mesures pourraient être prises pour promouvoir la mobilisation des ressources nationales. Son pays collabore depuis longtemps avec les Îles Salomon pour améliorer le recouvrement de l'impôt et assurer le respect des obligations fiscales, une initiative qui a permis de tripler les revenus fiscaux depuis 2003. Au sein du Groupe des Vingt (G20), il s'est fait le champion des efforts visant à réduire le montant estimatif de un billion de dollars des États-Unis perdus chaque année par les pays en développement dans des flux financiers illicites. Toutefois, le financement public, qu'il soit national ou international, ne sera jamais suffisant pour réaliser les ambitions en matière de développement. Il est essentiel que les pays en développement aient accès au

financement du secteur privé, qui génère 90 % de tous les emplois. Le développement des marchés de capitaux locaux est particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises du fait que les entreprises qui peuvent emprunter dans la même monnaie que celle des revenus gagnés sont protégées contre le risque de change. Les travaux d'institutions comme la Société financière internationale contribuent à assurer un financement en monnaie locale qui autrement ne serait pas disponible pour le secteur privé dans les marchés émergents.

28. L'Australie, qui assure la présidence du G20, met également l'accent sur des mesures visant à combler le déficit d'infrastructures. Après avoir achevé une évaluation des moyens de préparation des projets en Afrique, le G20 a entrepris une évaluation similaire pour l'Asie. Son pays a contribué à hauteur de 20 millions de dollars des États-Unis au Centre pour les partenariats public-privé des Philippines pour le soutien dans l'élaboration de 26 projets d'infrastructure, les appels d'offres et l'attribution des marchés d'une valeur de plus de 7 milliards de dollars des États-Unis. Il s'efforce également de stimuler le commerce mondial, tout en réduisant les barrières, et préconise la participation des producteurs des pays en développement au commerce international des produits agricoles. Considérant que le financement public international demeure important, l'Australie a augmenté son aide publique au développement de 500 % depuis 2000. La Conférence d'Addis-Abeba sera l'occasion de repenser la manière dont l'aide publique au développement pourrait être utilisée pour renforcer les capacités et libérer les flux d'investissement, ainsi que pour actualiser le Consensus de Monterrey en se fondant sur des pratiques ayant fait leurs preuves.

29. **M. Manongi** (République-Unie de Tanzanie) dit que la Conférence d'Addis-Abeba fournira une occasion d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha. Les rapports du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable et du Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable constituent une contribution importante à ce processus.

30. Les pays en développement continuent d'éprouver de la difficulté à accéder au financement des infrastructures et de l'agriculture car les investissements étrangers directs ont tendance à aller

vers les industries extractives. De plus, la capacité à prélever des recettes fiscales est souvent limitée. L'aide publique ne pouvant à elle seule soutenir une croissance durable, les pays les moins avancés restent fortement tributaires de l'aide publique au développement. C'est pourquoi sa délégation demande aux pays développés d'honorer leurs engagements à cet égard. La mobilisation des ressources nationales doit être considérée sous l'angle des écarts de capacité entre les pays. En effet, les pays disposant de la capacité de prendre des mesures telles que le renforcement de l'administration fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale, la réduction des coûts des transferts de fonds, l'augmentation de la participation du secteur privé et le renforcement des secteurs bancaire et financier devraient être encouragés à le faire, tandis que ceux qui n'en ont pas la capacité devraient continuer à recevoir un soutien international.

31. Les flux financiers illicites privent l'Afrique, en particulier, des ressources qui pourraient être utilisées aux fins du développement. Son gouvernement appuie sans réserve les initiatives visant à réduire ces flux. Son pays se conforme intégralement aux normes de l'Initiative de transparence des industries extractives. Il est également membre du Partenariat pour une gouvernance transparente et partisan du Programme régional de lutte contre la corruption en Afrique (2011-2016) et du Forum africain sur l'administration fiscale. Il demande aux pays développés de jouer un rôle accru dans la lutte contre les flux financiers illicites conformément à la résolution 55/188 de l'Assemblée générale sur la prévention et la lutte contre la corruption. Sa délégation tient également à souligner l'importance d'un mécanisme multilatéral permettant d'assurer le suivi des annonces de contribution et des engagements pris par l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales. Une représentation équitable des pays en développement et la possibilité de mieux faire entendre leur voix sont indispensables au renforcement de la confiance dans la gouvernance économique mondiale.

32. **M. Momen** (Bangladesh) déclare que, à l'approche du parachèvement du programme de développement pour l'après-2015, il importe plus que jamais d'assurer un système financier international qui profite aux pauvres et favorise le développement. Malheureusement, les rapports du Secrétaire général ont montré à quel point cet objectif était encore loin d'être atteint. Le commerce international en tant que

moteur de développement ne profite pas aux pays les moins avancés, dont la part de ce commerce est inférieure à 2 %. L'objectif du Programme d'action d'Istanbul, portant sur le reclassement de la moitié des pays les moins avancés d'ici à 2020, ne sera atteint que si les accords conclus à la neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation internationale du commerce à Bali sur l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota, les règles d'origine préférentielles et le traitement préférentiel des services et fournisseurs de services sont mis en œuvre. On observe également une tendance à la baisse de l'aide publique au développement vers les pays les plus vulnérables, dont certains pays de l'Afrique subsaharienne, qui enregistrent même une diminution en valeur réelle.

33. Son pays s'intéresse particulièrement à la réduction du coût des transferts de fonds et œuvre à la création d'un système financier favorable aux populations et axé sur la protection de la planète. Sa délégation attend avec intérêt la Conférence d'Addis-Abeba et elle est disposée à contribuer à un programme de développement pour l'après-2015 qui favoriserait un système économique favorisant les pauvres et réduisant les inégalités au lieu de marginaliser encore davantage les pays les moins avancés.

34. **M. Rimouche** (Algérie) dit que, malgré un large consensus sur la nécessité de réformer le système financier international pour éviter les erreurs du passé, cette réforme peine à se concrétiser. Malgré les mesures prises pour accroître le poids des pays en développement au sein du Conseil d'administration du Fonds monétaire international, le déficit démocratique de l'ensemble des institutions de Bretton Woods continue d'entacher leur crédibilité.

35. Alors que plusieurs pays sont en train d'émerger de l'ombre du sous-développement, un certain nombre de mesures pourraient être prises pour instaurer un ordre économique mondial plus équitable. Une refonte du système économique et financier mondial s'impose, de façon à ce qu'il soit en mesure de prévenir les crises et promouvoir le développement. Les institutions de Bretton Woods devraient être plus efficaces et plus représentatives. Les marchés financiers internationaux doivent être mieux réglementés pour éviter la prolifération d'instruments à haut risque et l'instabilité des flux financiers. Le système commercial international doit être équitable et non discriminatoire. Ces changements doivent passer par un dialogue

inclusif et transparent au sein des Nations Unies, tenant compte de la contribution des pays en développement.

36. Depuis la Déclaration du Millénaire de 2000, la communauté internationale a reconnu l'importance de l'aide publique au développement comme contribution au financement du développement. Toutefois, malgré les engagements pris à Monterrey, Johannesburg et Doha, les mesures effectivement prises n'ont pas permis jusqu'à présent de réaliser les objectifs du développement. Les préoccupations des pays développés par rapport à leurs propres économies à la suite du ralentissement économique ne doivent pas détourner l'attention de l'objectif 8 du Millénaire pour le développement relatif à un partenariat mondial pour le développement. Compte tenu du fait que cinq pays seulement ont atteint l'objectif de 0,7 % de l'aide publique au développement et que l'échec des négociations de Doha continue d'entraver l'accès aux marchés des produits des pays les plus vulnérables, la communauté internationale doit agir pour faire en sorte que la crise financière ne l'éloigne pas de la réalisation des objectifs de développement et n'entrave pas la mobilisation de nouvelles ressources permettant de faire face aux défis posés par les changements climatiques et les catastrophes naturelles.

37. **M. Dingha** (République du Congo) souligne que le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable a mis l'accent sur l'utilisation de toutes les formes de financement et a repris à son compte la réalité selon laquelle chaque pays devait être le premier responsable de son développement. Il note avec satisfaction que le Comité d'experts s'est également inspiré de l'esprit du Consensus de Monterrey et du document final de Rio+20 et il espère que le programme de développement pour l'après-2015 reflétera de même l'engagement de la communauté internationale en faveur d'un développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

38. Si l'aide publique au développement n'est pas une panacée, elle demeure cependant une contribution non négligeable pour nombre de pays dont la capacité de lever des ressources est la plus faible, notamment les pays en situation particulière. Il convient de continuer à encourager la coopération Sud-Sud, qui est le complément de la coopération Nord-Sud. Il importe de tirer le meilleur parti possible des synergies et de s'appuyer sur une interaction optimale de toutes les

sources de financement, publiques et privées, nationales et internationales. Son pays est partie prenante au Groupe pilote sur les financements innovants depuis son lancement en 2006. Il salue l'engagement des 11 pays de la zone euro qui envisagent de prélever un impôt sur les transactions financières à partir de 2016. Son gouvernement envisage de mettre en place une contribution de solidarité sur les ressources extractives qui contribuera au financement de la lutte contre la malnutrition chronique des écoliers. La République du Congo attend avec intérêt de prendre part au processus préparatoire de la Conférence d'Addis-Abeba qui, espère-t-il, devrait faire fond sur le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Doha et les recommandations pertinentes du Comité intergouvernemental d'experts.

39. **M^{me} Schwalger** (Nouvelle-Zélande) dit que sa délégation déplore le fait que l'Organisation mondiale du commerce ne soit pas parvenue à supprimer les subventions faussant les échanges et les mesures de protection commerciale qui entravent la prospérité mondiale. Elle considère que le Cycle de Doha est la meilleure voie pour traiter de ces questions. En tant que petite économie ouverte tributaire du commerce et du bon fonctionnement d'un marché financier international, la Nouvelle-Zélande est bien placée pour comprendre les préoccupations des pays émergents et des économies en développement, et leur intérêt à utiliser la dette extérieure pour combler les lacunes en matière de financement pour l'investissement public. Les cadres internationaux régissant ces dettes doivent être renforcés afin de maintenir la confiance des débiteurs et des créanciers.

40. Malgré l'amélioration de la performance économique des pays à faible revenu au cours de la dernière décennie, la poursuite d'efforts mondiaux s'inspirant du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha est nécessaire pour créer des débouchés économiques, mettre fin à la pauvreté et promouvoir un développement durable. Trouver les ressources nécessaires au financement du développement est un défi de taille, mais surmontable. Les préparatifs de la prochaine Conférence d'Addis-Abeba ont été encourageants et la troisième Conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, qui s'est tenue récemment à Samoa, a démontré que des partenariats durables peuvent produire des résultats efficaces. Bien que les agrégats mondiaux soient une mesure

importante des efforts de développement à l'échelle internationale, il est néanmoins essentiel de maintenir l'attention sur les plus petits pays vulnérables dont les ressources et les capacités sont limitées.

41. **M. Hajilari** (République islamique d'Iran) signale que si certains rendent la mondialisation responsable de l'impact négatif de la crise financière mondiale en cours, d'autres pensent que cela est dû à la rigidité du système financier international qui n'a pas réussi à intégrer correctement la mondialisation. Alors que des discussions de fond sur les résultats de la Conférence d'Addis-Abeba sont déjà engagées et que les travaux sur le programme de développement pour l'après-2015 sont sur le point de commencer, la communauté internationale a le devoir d'assurer à l'avenir plus de bénéfices que de souffrance à la majorité. Les objectifs de développement ne peuvent être atteints qu'avec des moyens de mise en œuvre bien définis, un système financier international solide et un comportement responsable de la part des pays se taillant la part du lion de l'économie internationale. La Conférence d'Addis-Abeba ne devrait pas seulement combler les lacunes dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha, mais elle devrait également accoucher d'un mécanisme de suivi. Une refonte des institutions financières mondiales est nécessaire, entre autres, pour donner une voix réelle aux pays en développement, assurer une meilleure réglementation des flux financiers et améliorer la gestion des taux de change et la coordination des politiques. Le nouveau système doit disposer d'un mécanisme de gestion fine permettant une adaptation aux circonstances nouvelles et n'aboutissant pas à une situation où, pour élever certaines personnes au-dessus du seuil de pauvreté, il serait impératif d'en entraîner d'autres sous le seuil de pauvreté.

42. **M^{me} Beck** (Îles Salomon) dit que le programme de développement pour l'après-2015 offre l'occasion de changer la façon de gérer le financement du développement. L'architecture économique et financière mondiale a besoin d'une réforme qui couvre la réglementation financière, la dette souveraine, les filets de sécurité financière, la surveillance, la coordination des politiques et la réforme de la gouvernance des institutions financières internationales. Il est difficile pour les pays les moins avancés de mobiliser des ressources nationales. Il conviendrait donc de leur accorder un financement qui servirait à la mise en œuvre de politiques en matière

d'environnement et d'élimination de la pauvreté. L'aide publique au développement doit rester cohérente et prévisible et le financement du développement doit tenir compte de l'appropriation nationale et des besoins particuliers de chaque pays. Les Orientations de Samoa ont réaffirmé la reconnaissance par la communauté internationale des problèmes énormes que posent l'élimination de la pauvreté et le renforcement de la résilience dans les petits États insulaires en développement.

43. Sa délégation est particulièrement préoccupée devant la répartition inégale des ressources de l'aide au commerce. La part du commerce international des pays les moins avancés fluctue toujours autour de 1 %, et l'échec des négociations de Doha continue de retarder la mise en œuvre des dispositions sur l'accès au marché convenues lors de la Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong. L'investissement dans le développement est également important pour la consolidation de la paix dans des situations d'après conflit. La Conférence d'Addis-Abeba, qui aura lieu prochainement, fournira l'occasion de prendre des mesures visant à réserver des ressources spécifiques pour supprimer les contraintes qui pèsent sur l'offre, concrétiser l'aide au commerce afin de soutenir directement les efforts nationaux de développement, éliminer les subventions faussant les échanges commerciaux, convertir la dette des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement en programmes de développement durable et accélérer la réforme du système financier international.

44. **M. Shcherbakov** (Équateur) dit que l'élimination de la pauvreté, le plus grand défi auquel est confronté le monde aujourd'hui, devrait être considérée comme une question à la fois politique et économique. Il ne suffit pas d'arrêter des objectifs ambitieux en ce qui concerne le programme de développement pour l'après-2015, il faut aussi prendre des mesures efficaces et efficientes pour les mettre en œuvre.

45. L'Équateur estime qu'il est essentiel de reconnaître les différences entre les pays et les divers problèmes auxquels ils sont confrontés. À l'instar de nombreux pays à revenu intermédiaire, l'Équateur doit s'attaquer aux inégalités. Il propose donc que le programme pour l'après-2015 fasse de l'inclusion sociale et économique l'une de ses principales priorités plutôt que de définir la pauvreté uniquement sur la base des indicateurs de revenu.

La séance est levée à 16 h 40.